Le Six Fevrier milhuit cens quinze aété par moi Pretre [3]Sous
Signé Baptisée Genévieve Agathe née lejour précédent du légi
B. time Marriage entre Joseph Bourque & veronique Amirault ~~aussi~~
Génévievede cette Paroisse Le Parain a été Le Prêtre Baptisant &La Marraine
Agathe aété genevieve Pottier femme Amable Babin aussi de cette Pa-
Bourque roisse. la quelle a declaré ne Savoir pas ecrire le pere présent a
12 signé avec nous

Joseph Bour que Sigogne

Le Sept Fevrier mil huit cens quinze JePrêtre soussigné ai sup
plié les cérémonies du Baptême à Euphemie née le douze juillet
B. dernier du légitime Marriage entre Hippolyte Babin & veroniqu
Euphemie Muice decette Paroisse présentée par mere la quelle m'a de
Babin claré quevu mon absence, elle avoit faitondoyer Son enfant pa
13 Pierre Muice son pere Le Parain aété Eusebe fils Frederic
Surete L'ancien. La Marraine aété Marguerite fille charles
amand Babin aussidecette Paroisse lesquels ont declaré ne sa-
voir pas écrire. Sigogne

Le dernier jour de May 1815 Le Prêtre est venu pour un malad
il avoit quitté la Paroisse le 13 fevrier dernier &
+ Le premier jour de Juin mil huit cens quinze Je Pretre soussig
B. né ai supplié les cérémonies du Baptême a Perpetue Ursule née
Perpetue le douze Octobe de lannée précedente dulegitime Marriage entre
Ursule Charles Amirault & Scholastique Surete decette Paroisse du Can-
Amirault ton de Poumkou la mere presente qui m'adeclaré qu'elle avoit
14 fait ondoyer Sonenfant par Jean Amirault sonbeaufrere &son
voisin Le Parain aété Paul Francois Surete frere delamere de
l'enfant &LaMarraine aété Thèotiste Surete sa sour aussi de cette Pa
roisse Lesquels ontdeclaré nesavoir pas écrire Sigogne

Vu et approuvé le present régistre
à S[te] Anne. d'Argyle dans le cours de
nos visites, le 8 aout 1815

+S. O. Ev. du Québec

Le Pretre est venu dans la compagnie de l evêque & étant retourné avec
luiest ensuite revenu & estarrivé a S[te] Anne le 7 7[bre]